



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Votre projet @ de l'avenir



FRÉDÉRIC LAMBERT, PRÉSIDENT

LA MISSION LOCALE, 1^{ER} SERVICE PUBLIC POUR L'ACCÈS DES JEUNES À L'AUTONOMIE ET À L'EMPLOI

- En France, 436 Missions locales, 6900 lieux d'accueil, 13000 professionnels ; 1.3 millions jeunes en contact avec le réseau, 610 000 emplois, 40 000 contrats en alternance...
- En Bretagne, plus de 71000 jeunes en contact, près de 250 lieux d'accueil, 600 professionnels de l'insertion des jeunes
- Les Missions locales développent un mode d'intervention globale au service des jeunes de 16 à 25 ans. Leur accompagnement s'exerce sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès aux loisirs... Cette approche globale permet de lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et favorise l'accès aux droits et à l'autonomie
- Les Missions locales, ce sont les jeunes qui en parlent le mieux. L'enquête 2021 confirme la très grande adhésion des jeunes au réseau. Réalisée sous la forme d'un questionnaire anonyme auprès de 20000 jeunes, 93% des jeunes usagers des Missions Locales se disent satisfaits, 98% recommandent leurs services.





2021 en images

FÉVRIER :

Lancement du Relais Santé Jeunes.



MARS :

- Sensibilisation à l'accompagnement des jeunes porteurs de troubles autistiques
- Forum métiers du bâtiment
- Forum emplois saisonniers Hôtellerie-Restauration et secteur maritime
- Forum métiers de l'industrie

AVRIL :

Lancement de la Web Radio
Lancement du projet #Taviedapprenti. Les 5 Missions Locales du Département collaborent sur un projet commun : promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes. Portes ouvertes virtuelles, webinaires des centres de formation, vidéos visites de CFA, des vidéos témoignages de jeunes apprenti.e. s, des ateliers à distance sont égrenés pendant plusieurs mois.



MAI :

Mise en place des groupes de sophrologie.

JUIN :

Séminaire culture commune.

JUILLET :

Démarrage de la Coopérative Jeunesse de Services.



AOÛT :

- Participation à la caravane du sport

SEPTEMBRE :

- Démarrage du parcours animation citoyen
- Journées du réseau radioactif

OCTOBRE :

Mise en place des newsletters.

NOVEMBRE :

- Job dating personnes en situation de handicap
- L'agriculture « rêves de jeunes » : projection/ débat
- Ateliers mobilité internationale à Combourg



DÉCEMBRE :

- Atelier service civique à Combourg.
- Semaine Inser'ation à la Maison d'Arrêt

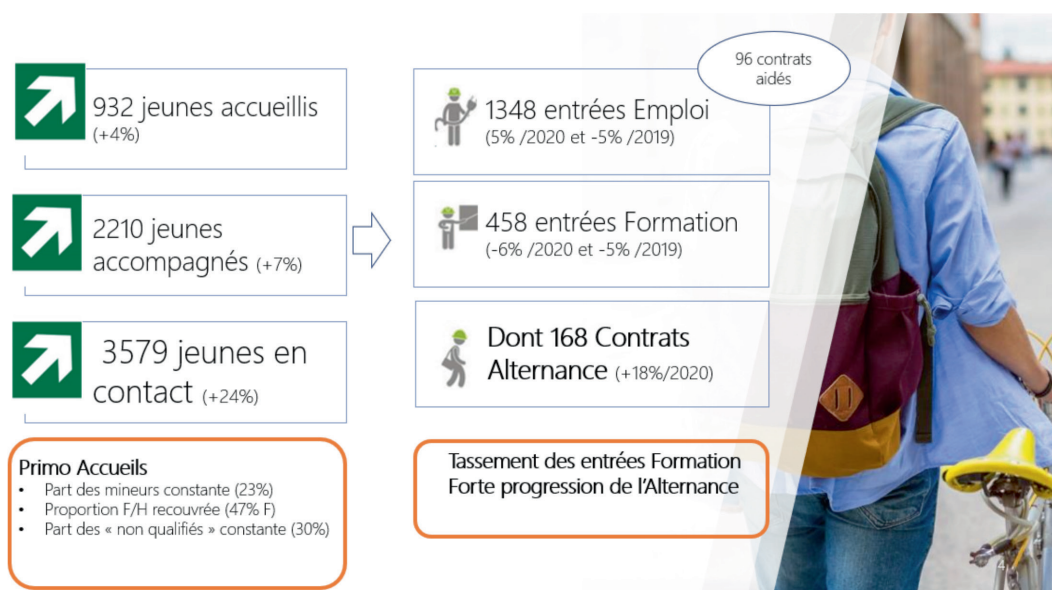
Ce que l'on peut retenir de l'année 2021

Toujours plus... au service des jeunes et du territoire

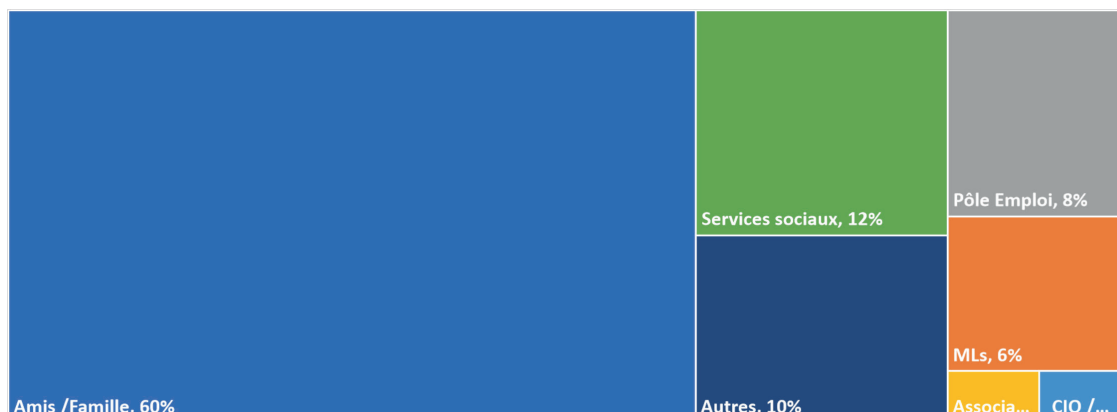
La crise sanitaire a bouleversé notre activité comme partout mais a finalement constitué une opportunité induisant des changements de pratiques radicales. L'amplification de l'utilisation des technologies nous a rendus plus agiles et permis de tester

des modalités d'accompagnement distancielles, globalement acceptées par les jeunes. La fréquentation en 2020 était élevée ; elle progresse fortement en 2021 avec un niveau jamais atteint jusqu'alors.

A l'instar des années précédentes, le nombre de jeunes confiés par notre partenaire Pôle Emploi reste élevé grâce à des pratiques collaboratives. Les actions menées conjointement notamment sur l'ensemble du Pays de St Malo y contribuent.

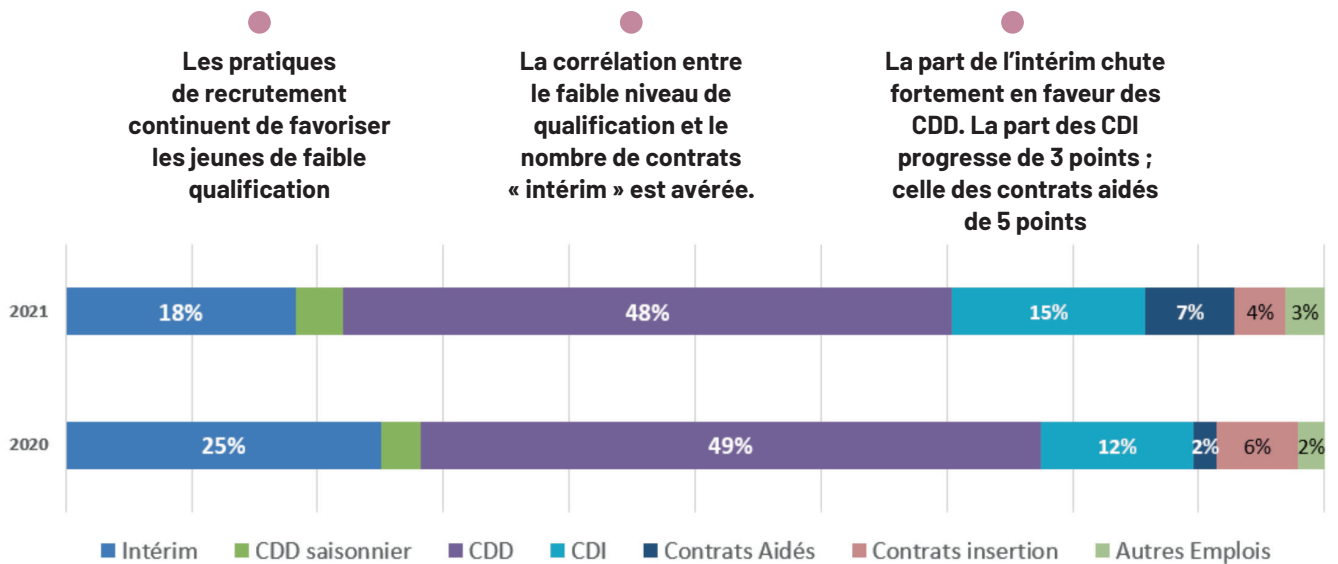


ORIGINE DE LA VENUE DES JEUNES



Alors que le nombre d'entrées de jeunes en emploi et formation régressait de 5% en 2020, 2021 se caractérise globalement par une dynamique supérieure au niveau d'avant crise :

- +5% de jeunes accompagnés vers l'emploi. On le sait, les jeunes, sujets aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail, bénéficient majoritairement de son fléchissement ou dans le cas présent de sa reprise.
- + 18% sur les contrats en Alternance, en cohérence avec l'essor national.

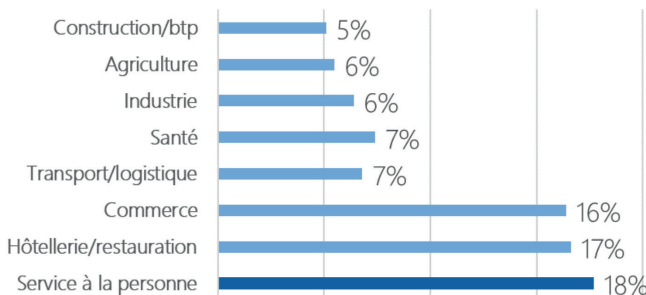


2022 en un coup d'œil :

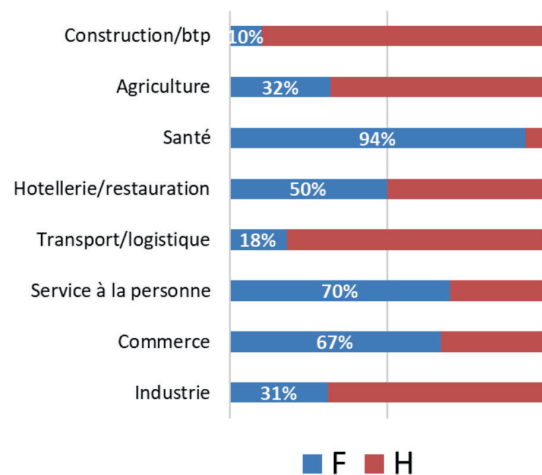
Affiner la connaissance des caractéristiques des pratiques d'embauche par secteur d'activité (durée de contrats, récurrence de contrats...)

Le très faible taux de chômage (5,7%) confirme le dynamisme économique du bassin d'emploi.

- Le secteur du service aux personnes et aux collectivités s'avère le plus recruteur (18%) alors que celui de l'hôtellerie restauration habituellement prioritaire n'a pas tout à fait retrouvé son taux d'avant crise (22%). Le secteur « transport/logistique » régresse quelque peu en faveur des secteurs du commerce



Les métiers non genrés restent rares. Une réalité qui confirme la nécessité de la lutte contre les stéréotypes pour viser la mixité des métiers.



QUI SONT LES 932 JEUNES ACCUEILLIS EN 2021 ?

Où habitent-ils ?

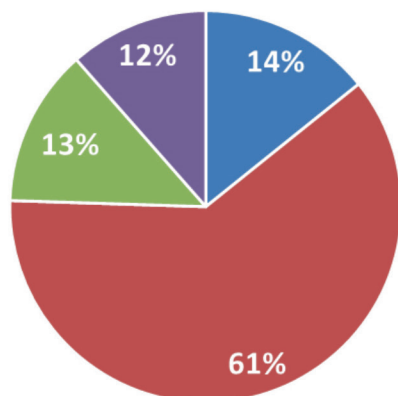
932 JEUNES ACCUEILLIS AU PLUS PRÈS DE LEUR DOMICILE

Au-delà du siège implanté à Saint Malo, l'offre de service proposée par la Mission se déploie au travers de ses 10 permanences sur le territoire des quatre EPCI. Cette proximité s'avère précieuse pour repérer puis prendre en charge des jeunes pour qui l'absence de mobilité peut s'avérer un frein.

La variété des structures d'accueil est une richesse car elle permet à la Mission Locale de s'ouvrir à d'autres partenariats de proximité appréciés (espaces jeunesse, centres sociaux, ...)

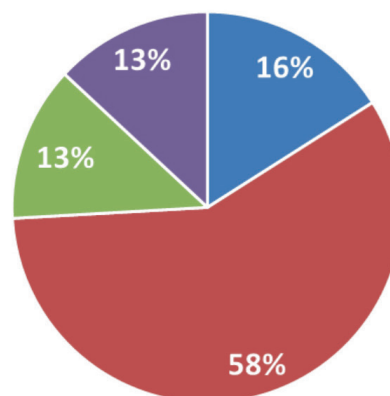
L'étude de la volumétrie des flux de jeunes fréquentant ces lieux conduit la Mission Locale à envisager l'implantation d'antennes. Cette orientation signifierait alors une présence continue ou quasi continue de la mission locale sur site. Il s'agira alors d'y organiser l'accompagnement de l'ensemble des jeunes relevant du suivi de la mission locale (jeunes en recherche d'emploi - formation, bénéficiaires du RSA, décrocheurs), de délocaliser des dispositifs...

Répartition des jeunes accompagnés par EPCI



- Bretagne Romantique
- Saint Malo Agglomération
- Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel
- Côte d'Emeraude

Répartition des primo accueils par EPCI



- Bretagne Romantique
- Saint Malo Agglomération
- Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel
- Côte d'Emeraude

2022 en un coup d'œil :

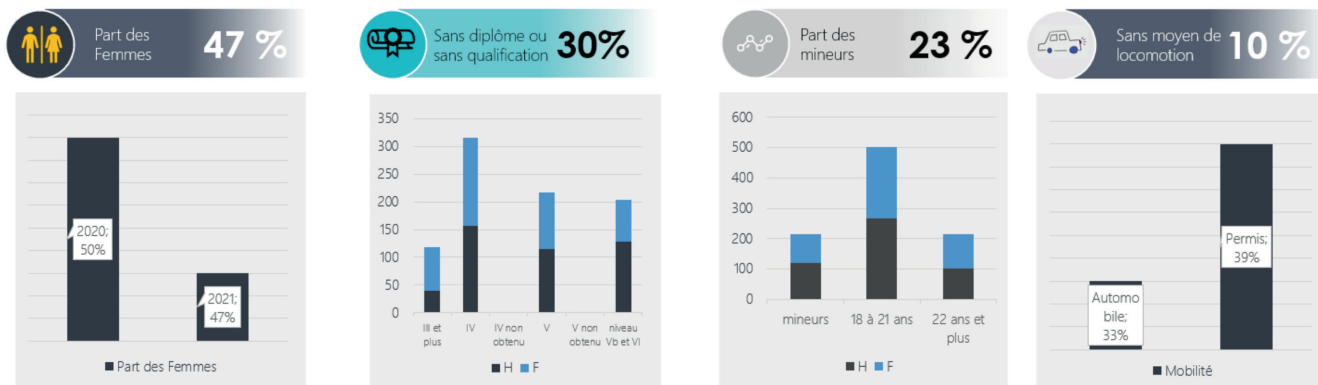
- Installer une antenne de la Mission Locale à Dol de Bretagne pour y assurer une présence continue
- Améliorer les conditions d'accueil dans les permanences
- Développer les partenariats de proximité notamment sur le champ économique

DES FRAGILITÉS SOCIALES ET PSYCHOLOGIQUES

Fortement mobilisée sur l'emploi et la formation, la Mission Locale lève les difficultés sociales des jeunes. Le contexte anxiogène des deux années écoulées a généré un accroissement de la fragilité sociale et psychologique des jeunes. L'activité du Point Accueil Ecoute Jeunes a démontré l'in-

térêt de l'accompagnement des jeunes par notre écoute. Les situations sociales sont complexes. L'accès aux soins de santé, la méconnaissance de leurs droits sur ces thèmes entravent leurs parcours vers l'emploi ou la formation.

CARACTÉRISTIQUES DES 932 JEUNES REÇUS EN 2021



La part des femmes minoritaire en 2021 est-elle le signe d'une reprise économique plus favorable aux hommes ?

La part des mineurs reste élevée. La mise en œuvre de l'Obligation de formation et le repérage des jeunes dit invisibles par l'action « La Fabrique de l'Expérience » y contribuent.

Pilotée par le Centre d'Information et d'Orientation et la Mission Locale, la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) vise l'accompagnement des jeunes potentiellement décrocheurs en croisant les bases

de données des établissements publics et privés sous contrat, des établissements agricoles, des CFA, des Missions Locales. 351 jeunes mineurs repérés par la PSAD ou connus de la Mission relevaient de l'Obligation de Formation. Parmi eux, 48 n'étaient ni en emploi ni en formation, ni accompagnés : ils ont été signalés au service de l'Appui Social à l'Enfance du département.

La sollicitation croissante de la Mission Locale par des jeunes de moins de 16 ans mais aussi des étudiants continuent d'interpeller notre posture à leur égard.

2022 en un coup d'œil :

- Pérenniser l'exercice de repérage des invisibles par la poursuite de l'opération « La Fabrique de l'Expérience »
- Etudier les causes conduisant à une part significative de mineurs parmi les primo-accueils
- Finaliser l'articulation du suivi de l'Obligation de Formation avec les services du Département

292 jeunes n'ont aucune ressource financière à l'inscription de la Mission Locale (6 points de moins qu'en 2020 : signe de la reprise économique ?). Parmi eux, 71% de jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Notre expertise sur le champ de l'accompagnement des migrants progresse. Elle se traduit par l'instauration d'un partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels pour accompagner ces jeunes.

POUR QUOI ET COMMENT ? UNE INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE : 10562 PROPOSITIONS, 1348 ENTRÉES EMPLOI

L'emploi d'abord avec la Garantie Jeunes en 2021, puis le Contrat d'Engagement Jeune en 2022

La Garantie Jeunes : les bénéficiaires sont accompagnés pendant un an dont 4 semaines en mode collectif ; l'objectif, développer l'entraide, s'immerger le plus possible dans les environnements professionnels.

Dans le cadre du plan 1 jeune/1 solution et malgré une vive tension en termes de repérage, **225** jeunes ont engagé ce parcours, pour un objectif de 274 entrées.

La délocalisation du dispositif à Combourg et Dol de Bretagne a facilité la mobilisation et l'accompagnement des jeunes.

Le lancement du Contrat Engagement Jeunes au printemps 2022 se combine désormais avec la Garantie jeune.



La Mission Locale, future plateforme service civique pour des missions de qualité !

A l'heure de l'universalisation du Service Civique, le réseau des Missions Locales se mobilise en permettant à chaque structure d'être reconnue avec le statut de « Mission Locale plateforme du Service Civique » sur son territoire. Elle permet de soulager les employeurs de tout aspect administratif puisque c'est elle qui gère l'ensemble du processus, au nom de l'association ou de la collectivité recruteurs.

38 contrats signés (Service Civique, Service Volontaire Européen, Volontariat dans les armées).



En 2022 :

Avec l'appui (y compris financier) du Département, continuer de promouvoir le service civique en articulant nos initiatives avec celles de partenaires de proximité.

Créer une page internet sur la nouvelle plateforme numérique en agglomérant l'ensemble des offres service civique proposées sur le Pays de Saint Malo.

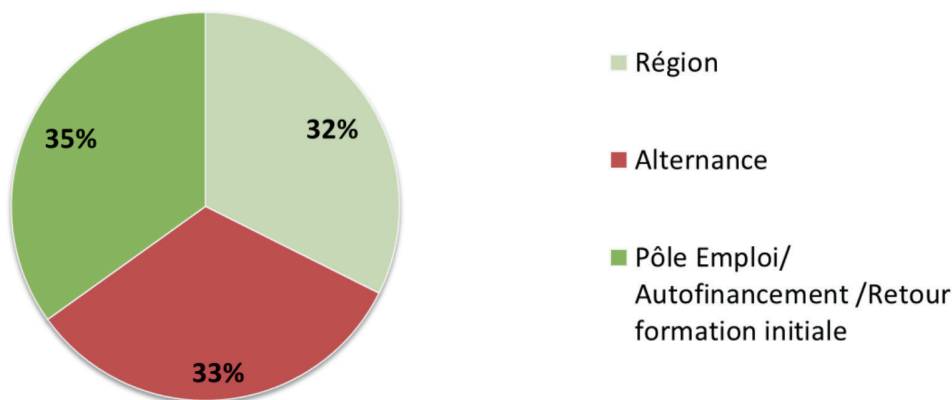
UNE FORTE PROPENSION À LA FORMATION : 2561 PROPOSITIONS, 458 ENTRÉES FORMATION

Une progression du nombre d'entrées en formation grâce à l'alternance

Alors que des territoires s'avèrent confrontés au désintérêt des jeunes pour la formation, le Pays de Saint Malo constate une vraie appétence des jeunes pour la Formation. Il convient, cependant, de rester vigilant car les tensions en termes de recrutement sont réelles ; des jeunes peuvent alors privilégier l'emploi et plus précisément le salaire pour gagner en autonomie et indépendance.

Un fait très notable : la progression très significative du nombre de contrats en alternance à l'instar des tendances nationales avec 168 contrats signés.

Tout est entrepris pour assurer la montée en compétences et en qualifications des jeunes au sein des entreprises. Les initiatives de la Région sur ce champ y contribuent également.



Les immersions en entreprise, sésame pour l'emploi !

Le nombre d'immersions n'a pas tout à fait retrouvé le niveau de 2019 (337) avec 288 immersions négociées dont 75% dans le secteur marchand (essentiellement le commerce, la restauration et le service à la personne) pour :

- Découvrir un métier ou secteur d'activité
- Confirmer un projet professionnel
- Initier une démarche de recrutement

En 2022 :

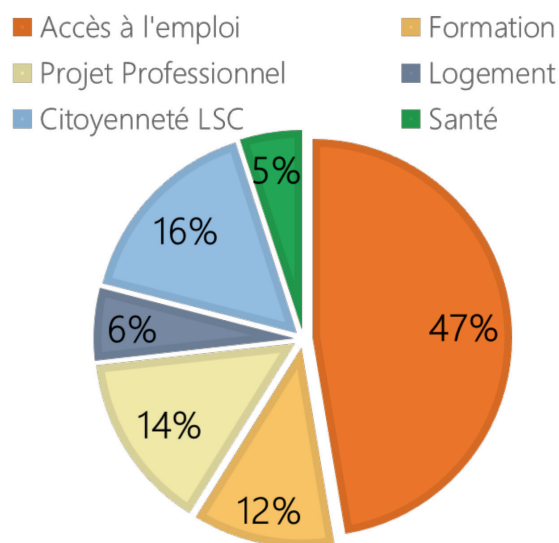
Convaincre les entreprises d'ouvrir leurs portes et contribuer à la création d'un réseau d'entreprises inclusives.

PRÉVENIR LA VULNÉRABILITÉ DES JEUNES ET FAVORISER LEUR INSERTION

La Mission locale peut apporter un appui social à travers ses démarches et actions d'accès à la santé, au logement, au transport, aux droits et à la citoyenneté...

Près de 52000 actes professionnels menés en 2021 : 13 327 entretiens conduits dans l'année, 4100 participations à des ateliers ...

73% des actes professionnels relèvent de l'insertion professionnelle (emploi/formation/projet professionnel), 27% relèvent du champ de l'insertion sociale (accès aux droits, à la santé, à la citoyenneté, aux loisirs/sport et culture)



Sous certaines conditions, la Mission Locale attribue des aides ou des allocations qui facilitent les projets des jeunes accompagnées

●
**96k€ d'aides individuelles ont été
attribuées en 2021 (Fonds d'aide aux
Jeunes, Permis Plus du Département)**

●
**S'y ajoutent 727k€ d'allocations des dispositifs
PACEA, Garantie jeunes (Etat) soit 372€
par an, par jeune accompagné**

La Mission Locale active des outils pour lutter contre les non-recours et améliorer l'accès aux droits, à la santé

Un nombre important de jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et universitaire connaissent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Ils remplissent généralement les critères leur permettant d'être couverts au titre de l'assurance maladie. Mais, souvent, par manque d'information et de compréhension, par absence de besoins immédiats, ils n'effectuent pas les démarches requises afin de faire valoir ou renouveler leurs droits au titre de l'assurance maladie. Dans une volonté commune de lutte contre les exclusions, de nombreuses initiatives sont portées par la Mission Locale et ses multiples partenariats.

- Des kits d'hygiène sont distribués chaque année aux jeunes en errance ou en situation de précarité, financés par le Département dans le cadre du Fond d'Aide aux Jeunes.
- Dans le cadre du Covid, des masques de protection ont pu être distribués gratuitement aux jeunes accueillis à la Mission Locale.
- Le relais santé jeune : en partenariat avec WE KER, un collectif de 8 jeunes en Service Civique, a développé une mission pour développer des interventions auprès des groupes de jeunes sur des sujets de santé publique. Les principaux objectifs visaient l'accès à l'information des jeunes, la création d'une dynamique autour de la prévention et de l'éducation à la santé. Trois interventions ont été réalisées auprès des groupes du collectif Garantie Jeune.

- Des bilans de Santé sont régulièrement organisés par la CPAM pour que des jeunes rencontrent des professionnels de santé en lien avec les problématiques rencontrées.
- Des visites et temps d'échange ont été organisés avec le Planning familial, pour les jeunes Garantie Jeunes. La Mission Locale s'est approvisionnée régulièrement auprès du Planning Familial afin de mettre à disposition des protections hygiéniques et des préservatifs (masculins et féminins), en libre-service.

2022 en un coup d'œil :
Installer des distributeurs de protections
hygiéniques pour lutter contre la précarité
menstruelle.
Renforcer le partenariat sur le champ de
la santé.

CAP Jeune : un dispositif à destination des jeunes de 16 à 29 ans présentant une problématique de santé et ayant besoin d'un accompagnement renforcé dans leurs recherches d'emploi.

TÉMOIGNAGE DE CÉLINE POUPELIN (ADIPH 35), INTERVENANT À LA MISSION LOCALE :

“

Cap jeune est un tremplin vers une insertion professionnelle durable pour des personnes de 16 et 29 ans en situation de handicap reconnu ou non. Les jeunes ne représentent que 5% des personnes en situation de handicap mais leurs besoins sont complexes. Nous avons donc créé Cap jeune en février 2020 avec We Ker, la mission locale de Rennes : 100 jeunes ont ainsi été accompagnés. Depuis février 2021, ce dispositif est élargi à la mission locale de Saint-Malo, ce qui représente 30 jeunes de plus. 76% d'entre eux sont sans emploi depuis plus de 24 mois. Nous leur offrons un accompagnement global : définition d'un projet professionnel, recherche d'emploi, stage découverte de métiers, formation, etc., tout en tenant compte de la dimension santé. La durée de ces parcours individualisés est de 6 à 9 mois. Nous nous

assurons qu'une autre structure comme Pôle Emploi prend ensuite le relais, pour un parcours sans rupture.

Fin 2022 est marquée par la 25^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : à cette occasion, des ateliers et rencontres avec les entreprises seront organisés dans nos locaux. Nous allons également accompagner des jeunes au job dating organisé à Saint-Malo dans le cadre du festival Regards Croisés. Nous participerons par ailleurs à une réunion d'interconnaissance organisée par l'ADAPEI 35 pour fluidifier l'accompagnement des jeunes et assurer des parcours sans rupture. Dans ce contexte de crise sanitaire, l'emploi des jeunes est un enjeu crucial et nous devons nous mobiliser ensemble pour garantir une inclusion sereine et pérenne.

”

Le Point Accueil Ecoute Jeunes :

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) sont de petites structures conviviales, volontairement proches des jeunes. Ils offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

Ils accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez-vous, seul ou en groupe jeunes et/ ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, des lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.

Cet accueil est subsidiaire aux dispositifs existants et de droit commun et n'offre pas de soin.

185 jeunes ont été accompagnés au cours de 329 entretiens y compris lors des confinements provoqués par la crise sanitaire.

Des ateliers SLAM, des interventions sur les violences intrafamiliales, ont été organisés qui ciblaient les jeunes de la Garantie Jeune.

2022 en un coup d'œil :
Déployer l'activité sur l'ensemble du Pays de Saint Malo tout en renforçant les liens partenariaux.

« Notre réseau de parrainage, un tremplin vers l'emploi »

Actifs ou retraités, les parrains/marraines sont des hommes ou des femmes qui présentent des aptitudes de médiateur et manifestent la volonté de s'engager dans cette démarche. Ils sont reconnus du fait de leur expérience professionnelle et/ou de leur participation à la vie locale. Ils présentent des qualités d'écoute et de dialogue avec les jeunes d'une part, avec les employeurs d'autre part

Le réseau a été mis en veille de manière contrainte par la crise sanitaire. Il devra être remobilisé et amplifié.

- 10 parrainages ont été signés avec 11 parrains (6 femmes et 4 hommes)
 - 6 jeunes suivis par une association de bénévoles et 4 par des « indépendants »
- 80% des jeunes sont de niveau IV
- Que deviennent-ils ?
 - 3 ont réussi un concours : 2 en sanitaire et médico-social et 1 Ecole de police
 - 3 en emploi
 - 1 en formation
 - 1 abandon de son projet de concours mais en emploi parallèlement
 - 2 qui sont toujours suivis.

TÉMOIGNAGE DE MANON



Je trouve que ce parrainage est une très bonne expérience. Avoir un parrain permet une aide plus personnalisée (on délimite des points sur lesquels on désire se focaliser (refaire son CV, faire des simulations d'entretien...)). On se sent écouté et encadré, ce qui fait qu'on se met moins de barrières en tant que jeune et qu'on craint moins de poser des questions qui peuvent paraître idiotes.

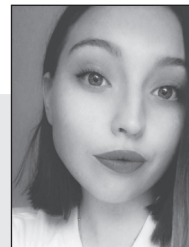
Le parrain vous apporte énormément, que ce soit par leurs connaissances du monde du travail, leur réseau, leur bienveillance et leurs précieux conseils.

Également le fait de pouvoir les voir quand nous le souhaitons et d'avoir libre-échange avec eux, est un vrai plus car cela apporte une vraie proximité.

Mon parrain m'a permis de remettre un pied dans le monde du travail avec tous les conseils qu'il m'a apportés et dès que j'avais une question, il était là pour y répondre de manière très réactive.

De plus la Mission Locale s'occupe très bien de la mise en contact entre parrain et jeune, ce qui nous met en confiance.

Je conseille vivement.



En 2022

Développer le réseau en mobilisant plus de parrains et marraines, y compris sur le champ du social, en s'ouvrant à d'autres secteurs d'activité.

Engager la Mission Locale sur l'enjeu d'une « Conduite Supervisée » portée par des parrains ou marraines.

RAPPORT SOCIAL 2021

Le trombinoscope

*CISP : Conseiller(e) en Insertion Sociale et Professionnelle

L'équipe de la Mission Locale du Pays de Saint Malo

X
Responsable de Secteur
Pôle Accompagnement-Territoire
Animation territoriale - Partenariat technique - Gestion des Dispositifs / Projets



Cindy LALLEMAN
CISP
Santé / Handicap



Sophie DIRSON
CISP
Logement ?



Benoit BAUMEL
CISP
Mobilité



Karine LEMOINE
CISP
BPI / Formation



Céline
Conseillère
CAP Jeunes



Sylvie BENOIT
Ecoutante
PAEJ



Rodolphe DUDOUIT
CRE Employeur
Interim / Alternance



Véronique GALLAY
CRE Employeur
Parrainage



Sandrine POIRET
CRE Employeur
Contrats aidés / IAE

Relations
employeurs



Léa PERSEHAYE
CISP
Justice



Odile GERNIGNON
CISP
Formation



Anabelle BOUVIER
CISP
Formation



Brigitte RAULT
CISP
Formation



Pascale Joly
Direction



B. Maisonneuve
Intérim



Sylvie LE CALVEZ
Assistante de direction
Gestion des Instances - Plan de développement des compétences - RSA-FAJ



Géraldine EMERY
CISP
Logiciel Métier



Marie NIVOLLE
CISP
CEJ



Cloé BLANC
CISP
CEJ



Justine COCAGNE
CISP
CEJ



Mikael Mercerie
Adjoint de Direction
Pôle Support Affaires Générales - Relations institutionnelles - Finances - Social - FSE - Systèmes d'Information - Services généraux - Communication institutionnelle



Maïwenn LE RESTE
Assistante administ.
Facture - FAJ - FSE - CER RSA



Anne Marie RAKOTOARIVONY
Assistante administ.
RSA-CEJ-ASP



Maryse DELEHANT
Chargée d'Accueil
Appui administratif
PACEA-PMSMP



Yann VINCENT
CISP (RSA Nord)



Anne BILLON
CISP (RSA Sud)

En appui:
Odile GERNIGNON
Cindy LALLEMAN



Bryan CHAMBRON
Volontaire
Web radio, Réseaux sociaux, Ateliers



Tiphaine RAVARY
Chargée de projet
Animation Communication
La Fabrique de l'expérience - Web Radio, OBF/PSAD - Réseaux sociaux - Site internet



Anne Marie RAKOTOARIVONY
Assistante administrative
Appui Obligation de formation - Plateforme Soutien aux Décrocheurs

PMA-M2-7

Trombinoscope

V2/ Septembre 2022

Evolution des équivalents temps plein (etp) :
une part importante de projets conjoncturels

Fin 2021

24,2 etp

Fin 2022

24,3 etp

2022 en un coup d'œil

Ré installer une instance représentative du personnel pour co construire une charte des relations sociales, des accords d'intéressement, d'organisation et aménagement du temps de travail, des chartes Compte Epargne Temps et télétravail.

Continuer d'instaurer des pratiques qui confortent des relations professionnelles basées sur la confiance, le partage, l'ambition personnelle et collective et l'équité.

Former pour se préparer et s'adapter

1,9% de la masse salariale de la Mission Locale sont consacrés à la formation et à la montée en compétences de ses collaborateurs. Libellés des formations suivies en 2021 :

- De l'observation du territoire et des jeunes vers l'ingénierie de projet ; perfectionnement à l'advp ; accompagner à partir des techniques et postures issues du coaching ; créer les conditions de la mobilisation du jeune ; appropriation de l'avenant 65 de la CCN ; sauveteur secouriste du travail ; animer un collectif à distance en mission locale ; devenir sophrologue ; autisme ; valeurs de la république ; fiscalité.

2022 en un coup d'œil

Valoriser le temps consacré par la Mission Locale aux Echanges de Pratiques Professionnelles hebdomadaires.

Renforcer l'agilité de la structure, sa créativité, sa transversalité.

Une communication active, multi-supports

LA DIFFUSION MASSIVE D'UNE LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

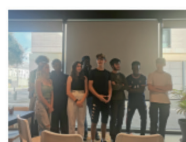


Flasher le code ci-dessous pour répondre à un rapide questionnaire de satisfaction



La Mission Locale a lancé début juillet un questionnaire de satisfaction à destination des jeunes, en lien avec la démarche du baromètre de l'UNML.

La Mission Locale remercie tous les jeunes qui ont bien voulu prendre le temps de répondre à ce questionnaire.



La soirée de Clôture de la Coopérative Jeunesse de Service a eu lieu le 26 Août

Au terme des deux mois d'existence de la Coopérative montée par un groupe d'une dizaine de jeunes, nous avons assistés à la soirée de Clôture qui a eu lieu le 26 Août à l'Institut du Design.

Avec de très bons résultats les jeunes pouvaient être fiers de leur travail. Chacun a vécu une expérience unique qui les a marqué tant par le côté humain, que par tout ce qu'ils ont appris de la création et du fonctionnement d'une entreprise.

La Mission Locale s'est lancée dans une Démarche Participative de récolte de la Parole des jeunes.

Dans le cadre des Rencontres Nationales des Missions Locales qui auront lieu cette année en Octobre.

L'UNML a appelé les Missions Locales à récolter la parole des jeunes sur différentes thématiques (le travail, l'école, le bonheur et l'égalité) afin de faire remonter ce qu'ils ont à dire aux politiques qui seront présents lors des Rencontres.

C'est donc 6 ateliers qui ont été mis en place et nous tenons à remercier les jeunes qui ont bien voulu se prêter au jeu.



La SNBSM en partenariat avec la Mission Locale vous propose de venir vous essayer à la Navigation

Prochaines sessions de navigation avec la SNBSM :
Jeudi 08/09 de 14h à 17h
Jeudi 15/09 de 13h à 16h
Mardi 20/09 de 13h30 à 16h30.

Navigations de 3h environ Encadrées par un moniteur du club Un partenariat avec St Malo Agglomération, la Mission Locale, le Département Ille-et-Vilaine et la SNBSM.

Au programme : du FUN et des SENSATIONS ! Préparez les bateaux & naviguez dans la baie Participez à la vie associative du club

Si vous êtes intéressés parlez en à votre conseiller

L'ORGANISATION RÉGULIÈRE D'ÉMISSIONS GRÂCE À LA WEB RADIO



DES ANIMATIONS INTERACTIVES OU LIVE SUR FACEBOOK, INSTAGRAM, TIKTOK...

LA PARUTION RÉGULIÈRE DANS LA PRESSE, DANS LES JOURNAUX MUNICIPAUX OU INTER COMMUNAUX PAR LA VALORISATION DE TÉMOIGNAGES, DE PARCOURS DE JEUNES RÉUSSI

2022 en un coup d'œil

Lancer et promouvoir la nouvelle plateforme numérique de la Mission Locale et ses nouvelles modalités de contact.

Activer l'ensemble des réseaux sociaux avec notamment la publication d'infolettres hebdomadaires.

Lancer la réflexion sur la mise en place d'une WebTV, en complément de la webradio existante.



UNE GOUVERNANCE IMPLIQUÉE

COLLEGE N°1 et 1 BIS

REPRESENTATION LOCALE-TERRITORIALE (membres de droit-art 4 statuts)

COLLEGE N°1						
REPRESENTATION LOCALE-TERRITORIALE (membres de droit-art 4 statuts)						
Collège 1						
VILLE DE ST MALO	M LAMBERT Frédéric	Conseiller Municipal	X	Président	c.tharau@saint-malo.fr	06 84 05 73 86
ST MALO AGGLO	M LURTON Gilles	Président SMA			secretaire-maire@saint-malo.fr	02 23 15 13 15
	Mme PIROT-LEPRIZE Sophie	Conseillère communautaire	X	membre du bureau	juvrance@saint-malo.fr	06 37 06 37 07
	Mme PELLERIN Caroline	Conseillère communautaire			caroline.pellerin96@orange.fr	06 64 89 94 91
	M De la PORTBARRE Dominique	Conseiller communautaire-VP			maire@smdo35.fr	06 03 21 10 21
	Mme FERRET Marie-France	Conseiller communautaire-VP	X	membre du bureau	ferret.mariefrance@orange.fr	06 88 20 13 33
CC-COTE D'EMERAUDE	M SALMON Amaud	Conseiller communautaire -VP			arnaud-salmon@cote-emeraude.fr	02 99 16 00 00
	Mme DUHIL Lydie	Conseiller communautaire	X	Trésorière	lydie.duhil@pleurtuit.com	02 99 88 41 13
CC-PAYS DE DOL - BAIE MT ST MICHEL	Mme RAME-PRUNAUX Sylvie	Conseillère communautaire-VP	X	Vice-Présidente	s.rame-prunaux@hotmail.com	06-61-93-43-88
	Mme COMMEREUC Sylvie	Conseillère communautaire-VP			sylvie.commereuc@orange.fr	06-37-27-70-31
CC-BRETAGNE ROMANTIQUE	M REGEARD Loïc	Président Bretagne Romantique	X	membre du bureau	loicregard85@gmail.com	06 85 77 84 00
	M LOISEL Jérémy	Conseiller communautaire-VP			maire-labaussaine@wanadoo.fr	06 80 72 37 30
	Mme GAMBLIN Marie-Madeleine	Conseiller communautaire -VP			mimgamblin@quebriac.fr	06 67 89 71 18
Collège 1 bis						
PARLEMENTAIRE (2022)	M BOURGEOUX Jean-Luc	Député Ile et Vaine			jean-luc.bourgeaux@assemblee-nationale.fr	02 99 88 76 00
CONSEIL REG BRETAGNE (2021)	Mme LE BECHEC Carole	Conseillère Régionale			stephane.perrin@bretagne.bzh	02 99 27 10 10
CONSEIL DEPART (2021)	Mme Céline ROCHE	Conseillère Départementale			alegagne@gmail.com	02 99 02 35 35
PARLEMENTAIRE	M. DE LEGGE Dominique	Sénateur Ile et Vaine			d.de-legge@senat.fr	02 99 96 90 21
COLLEGE N° 2 ADMINISTRATIONS (membres de droit-art 4 statuts)						
Sous Préfecture	M. BRUGNOT Philippe	Sous-Préfet			vincent.lagouey@ile-et-vilaine.gouv.fr	02 99 20 22 40
DIRECCTE - UT 35	M ALEXANDRE Philippe	Directeur			philippe.alexandre@direccte.gouv.fr	02 99 21 18 80
POLE EMPLOI	Mme VICHARD Béatrice	Directrice	X	membre du bureau	beatrice.vichard@pole-emploi.fr	02 99 40 49 13
Rectorat d'académie	Mme JOUAS Karine	Directrice du CIO			evelyne.laporte@ac-remmes.fr	02 99 56 04 43
SPIP	Mme DANNA Virginie	Directrice			laurent.rousseau@justice.fr	02 23 18 22 68
COLLEGE N° 3 PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES						
CCI 35/Délégation St Malo	M LE GUEN Patrick	CCI Ile et Vaine, Délégation de Saint Malo	X	membre du bureau	PLeGuen@ile-et-vilaine.cci.fr	02 99 20 63 04
FED DU BATIMENT	M LEVILLAIN Loïc	Président FB			levillain-loic@tercy-levillain.com	02 99 82 50 50
CFDT	M CLOUWEZ Bernard	Délégué	X	membre du bureau	bernardclouwez@yahoo.fr	02 99 56 29 18
IDEES INTERIM	Mme GUERIN Anne-Sophie	Directrice			anne-sophie.guerin@groupeidees.fr	02 99 21 36 10
COLLEGE N° 4 ORGANISMES CONOURANT A L'INSERTION						
LE GOELAND	M BLEUZE Olivier	Directeur	X	membre du bureau	olivier.bleuze@asso-legoeland.fr	09 67 44 55 68
CLPS	M PINARD Sébastien	Directeur			s.pinard@clps.net	02 99 20 62 20
AFFA	M. BEH-OGIER Nicolas	Directeur	X	Secrétaire	nicolas.beh-ogier@afpa.fr	06 99 25 87 94
CPSA	M. GUILLET Amaud	Directeur			Emmanuel.brivot@educagri.fr	02 99 73 05 27
AGR-Abcd	M COLLET Bernard	Président			danielledanco@orange.fr	06 15 79 18 22
AIM Le LIEN	M DREANO-DELALE Pascal	Président ou représentant	X	membre du bureau	lelien.direction@orange.fr	02 99 56 16 81
Association Ty Al Levenez	Mme ALONZI Corinne	Directrice			c.alonzi@atal.bzh	02 99 40 29 80
COALLIA	M DENOUEL Laurent	Directeur	X	membre du bureau	laurent.denouel@coallia.org	02 99 84 21 84

2022 en un coup d'œil

Affiner les prérogatives de chacune des instances en adaptant les statuts.
Organiser des Conseils d'Administration autant que faire se peut au sein d'entreprises du territoire.

LE RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat abrégé 2021 / Budget 2022

Compte de Résultats Produits	2021 Réalisé	2021 Budget	2022 Budget
72 Production immobilisée	- €	- €	- €
74 Subventions totales	1 468 194,00 €	1 198 268,00 €	1 415 533,00 €
75 Autres produits de gestion courante	13,00 €	- €	- €
76 Produits financiers	1 456,00 €	600,00 €	800,00 €
77 Produits exceptionnels	14 426,00 €	- €	- €
78 Reprise sur Amortissements et Provisions	154 266,00 €	128 065,00 €	43 200,00 €
79 Transfert de charges	45 304,00 €	6 800,00 €	15 526,00 €
Total des Comptes de Produits	1 683 658,00 €	1 333 733,00 €	1 475 059,00 €
Compte de Résultats Charges	2021 Réalisé	2021 Budget	2022 Budget
60 Achats	40 245,00 €	23 550,00 €	36 250,00 €
61 Services extérieurs	114 890,00 €	87 165,00 €	101 645,00 €
62 Autres services extérieurs	112 139,00 €	66 800,00 €	151 640,00 €
63 Impôts, taxes, versements assimilés	63 488,00 €	61 710,00 €	73 065,00 €
64 Charges de personnel	1 012 044,00 €	955 588,00 €	1 076 949,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 677,00 €	720,00 €	510,00 €
66 Charges financières	- €	- €	- €
67 Charges exceptionnelles	2 156,00 €	- €	- €
68 Dotation aux amortissements et provisions	137 744,00 €	138 200,00 €	35 000,00 €
Total des Comptes de Charges	1 484 383,00 €	1 333 733,00 €	1 475 059,00 €
Résultat	199 275,00 €	- €	- €



BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	au 31/12/21	au 31/12/20	PASSIF	au 31/12/21	au 31/12/20
Actif immobilisé	16 735,00 €	25 667,00 €	Fonds Associatif	573 691,00 €	279 626,00 €
Actif circulant	1 042 796,00 €	685 133,00 €	Provisions	84 704,00 €	80 931,00 €
avances et acomptes versés	12 321,00 €	3 195,00 €	Fonds dédiés	123 801,00 €	154 266,00 €
créances	291 938,00 €	218 011,00 €	Emprunts et dettes	277 335,00 €	195 977,00 €
disponibilités	738 536,00 €	463 926,00 €	dont emprunts		
Comptes de régularisation			dont Produits constatés d'avance	11 200,00 €	
TOTAL GENERAL	1 059 531,00 €	710 800,00 €	TOTAL GENERAL	1 059 531,00 €	710 800,00 €

Le montant des fonds dédiés traduit l'engagement d'emploi des subventions pris par la structure envers le tiers financeur représentant 123 801 € au 31/12/2021 (dont 58k€ fonds non engagés sur le dispositif « Fabrique de l'Expérience » qui s'étend sur 3 exercices et 60k€ en lien avec le dispositif « Garantie Jeunes », en considérant que certains jeunes étaient encore accompagnés au 01/01/2022).

L'exercice 2021 se caractérise par une forte hausse des créances +72k€ (14k€ de subventions PAEJ non perçues au 31/12/2021, une corrections de +16k€ des fonds FSE ainsi que 54k€ de produits à recevoir (fonds Véolia en lien avec l'achat d'un van)

Conséquence du chapitre précédent mais aussi du versement de l'aide de l'Etat pour le projet « invisibles », le montant des disponibilités s'élève à 738k€ au lieu de 464k€

Les faits marquants

Analyse du Compte de Résultat Produits

ETAT (CPO/GJ)

Les contributions financières de l'Etat s'établissent à hauteur de 719 775€ (contre 506 976€ en 2020) comme suit :

- 506 583€ (Fonctionnement)
- 160 392€ (au titre de la première tranche du Plan de relance - Accompagnement de 184 jeunes en GJ)
- 75 200€ (seconde tranche du plan de relance conditionnée par le nombre de jeunes en accompagnement. 82% de l'objectif atteint. Une reprise de 11200€ a été prise en compte pour la non-atteinte de l'objectif.

ETAT (FONDS SOCIAUX EUROPÉENS ET FIPD)

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes sous-mains de justice, en milieu ouvert et/ou fermé, 37 434€. 70 jeunes ont pu être soutenus afin de préparer leur sortie ou lors de leur sortie du milieu carcéral. Une subvention (6 200€) au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance a été accordée pour la mise en œuvre d'une action « Prévenir pour l'avenir » en direction des jeunes relevant des services de la justice.

ETAT (LA FABRIQUE DE L'EXPÉRIENCE :

Repérage des jeunes dits « invisibles »). La Mission Locale a continué à piloter le dispositif en collaboration avec

l'Association « Le Goéland » et l'UFOLEP Bretagne tout au long de cette année, avec toujours pour objectif d'aller au-devant des jeunes non repérés par les services du SPE sur l'ensemble du territoire. Financement à hauteur de 70 144€ en 2021 (dont 29 120€ pour la Mission Locale). Dispositif engagé depuis le 1^{er} septembre 2020 avec une date de fin le 31 août 2022.

ETAT (PARRAINAGE / MARRAINAGE) :

15 binômes financés par l'Etat (4 575€).

ETAT (OBLIGATION DE FORMATION) :

Montant de la subvention calculé sur une année pleine d'exercice soit 56 548€ (pour rappel, le montant en 2020 était de 22 619€)

ETAT /ARSET CAF 35(POINT D'ACCUEIL ECOUTE JEUNES)

- Ce dispositif d'écoute pour les jeunes de 12 à 30 ans a été accompagné financièrement à hauteur de 26 500€ par l'ARS (contre 14 000€ les années précédentes). Une subvention exceptionnelle de 12 000€ a été octroyée dans le cadre de la crise sanitaire.
- Un soutien financier de 24k€ a été validé par les services de la CAF 35. Avant 2021, c'était la DDCSPP qui accompagnait financièrement pour un montant équivalent.

PÔLE EMPLOI (COTRAITANCE PPAE)

- Le montant de cette subvention reste stable depuis plusieurs années pour

s'établir à 111 113€ en 2021 (contre 110 695€ en 2020). Le partenariat avec les deux agences du Pôle Emploi du territoire permet une orientation des jeunes vers nos services facilitée.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

- Maintien de la subvention de fonctionnement au niveau des années précédentes (128 767€)
- L'objectif du nombre de jeunes mobilisés sur le dispositif AAQ « Accompagnement à la Qualification » n'a pas été atteint - 28 jeunes contre 48 prévus - Il ressort alors un trop perçu de 5 000€
- Financement du Point Accueil Ecoute Jeune à hauteur de 32 500€ avec une aide exceptionnelle liée à la crise sanitaire de 12 500€ par rapport aux années précédentes.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE

- Le Département 35 a confié l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA aux Missions Locales depuis 2020. Le montant de la subvention est de 77 740€ dont 11 370€ abondés afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire. Financement à hauteur de 55 000€ en 2020.
- Une rémunération de 6% des aides versées au titre du FAJ et Permis Plus ainsi que pour l'accompagnement socio-professionnel des jeunes en difficulté a été versée pour un montant de 9 209€. La Mission Locale assure la

gestion administrative et financière de ces fonds

- Une subvention exceptionnelle de 49k€ a été accordée aux 5 missions locales breilliennes dans le cadre de la stratégie plan pauvreté. La participation financière allouée à La Mission Locale du Pays de Saint-Malo s'établit à 7 666€

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION :

- Participation des 4 EPCI du Pays de Saint-Malo au financement de la Mission Locale pour un montant de 161k€ (calculé au regard du nombre d'habitants sur chaque territoire et avec un taux retenu/habitant)
- Saint-Malo Agglomération participe à hauteur de 33 500€ pour couvrir les frais de loyers du siège malouin.

DIVERS

- Le versement au titre de la Taxe d'apprentissage par les entreprises reste à un niveau très faible pour un montant de 794€
- Dispositif Start'apps 35 : versement par la Mission Locale We Ker de Rennes de 15 234€ afin d'accompagner les jeunes vers un contrat en alternance sur le territoire breillien.

Analyse du compte de résultat charges :

- L'ensemble des charges au cours de l'exercice 2021 a été plutôt bien maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse.
- (+) charges de fluides (carburant, électricité, eau) d'entretien des locaux, frais de déplacement du personnel. En lien avec la crise sanitaire : la structure a été davantage fermée en 2020 d'où moins de charges durant cette période.
- (+) locations immobilières : la sous-location d'une partie des locaux au GEIQ Bâtiment a pris fin mi-année 2021, donc moins de refacturation de loyers.
- (+) charges de personnel : avec une augmentation de 25% afin de répondre aux sollicitations des différents financeurs et aux nombreuses actions développées sur le territoire.
- (+) Primes d'assurances : prise en charge pour l'ensemble des salariées d'un contrat auto-mission qui couvre des frais assurantiels lors de l'utilisation de véhicules personnels pour des déplacements sur le temps de travail.

- (+) Hébergement informatique : charge liée au nombre de personnes dans la structure.
- (+) Publicité, publication : publication dans un journal local (Pays Malouin) d'une page entière sur la structure Mission Locale pour un coût de 13 200€ (compensé dans les transferts de charges d'exploitation)
- (+) Honoraires : évolution des coûts de l'expertise comptable externalisée (volet comptabilité) ainsi que ceux du volet social (augmentation du nombre de salarié-s)
- (+) Honoraires divers : la structure a sollicité davantage de conseils auprès de cabinets juridiques et/ou d'avocats afin d'être accompagnée dans des dossiers complexes (évolution CCN).
- (+) Frais de formation du personnel : évolution du nombre de formations non prise en charge dans le cadre du plan national, notamment financement d'une formation de sophrologue pour une salariée.
- (+) Variation des congés payés : évolution de 10 741€
- (-) Fournitures et petits équipements - 1,7 k€

2022 : la Mission Locale au service de tous les jeunes

ACCOMPAGNEMENT

Réussir le lancement du Contrat d'Engagement Jeune
Conforter/développer le Point Accueil Ecoute Jeunes
Stabiliser le projet « Prévenir pour l'Avenir »
Décliner l'Obligation de formation des 16-18 ans sur l'ensemble du territoire

PARTENARIATS

Développer les actions collectives co-portées (garde, repérage des jeunes...)
Contribuer à lever les freins périphériques (Logement, handicap/santé...)
Développer le réseau « Parrainage »

ENTREPRISES

Minimiser les tensions en recrutement
Développer le partenariat ML/entreprises (y compris sur le champ du handicap)
Impliquer les agences de travail temporaire dans nos pratiques professionnelles



ACCUEIL

Réaménager le siège
Accentuer nos présences délocalisées
Développer nos partenariats de proximité pour un meilleur repérage des jeunes

COMMUNICATION

Mesurer l'impact actuel de nos communications
Développer notre présence sur les réseaux sociaux
Associer nos partenaires à nos communications

MANAGEMENT

Gouvernance 2022
Poursuivre la réflexion autour du projet associatif, de l'articulation gouvernance/équipe professionnelle

2022 en un coup d'œil

Une structure labellisée au regard du référentiel national.



Nos coordonnées :
Mission Locale du Pays de Saint-Malo

Siège :

35, Avenue des Comptoirs
 35400 **Saint-Malo**
 02.99.82.86.00
 www.mlpsm.fr

Permanences :

PLEURTUIT : 1 Esplanade des équipages
 A la Communauté de Communes
 Côte d'Emeraude Centre d'Affaires

DINARD : 2, rue de la Saudrais à La Maison des Jeunes

TINTENIAC : 2, rue des Trente
 au Point Information Jeunesse

COMBOURG : 3, rue de la Mairie à La Maison des Services

CANCALE : Impasse Bel Event au P.A.E

ROZ-SUR-COUESNON : 10, rue du Belvédère à la Mairie

PLEINE-FOUGERES : rue de Normandie
 à La Maison des Services

DOL-DE-BRETAGNE : 1, rue des Tendières
 à l'Espace Sociale

Directeur de la publication : Frédéric LAMBERT

Rédacteur : Bruno MAISONNEUVE avec l'appui de l'équipe professionnelle

Création graphique / Impression : Studio Morvan Fouillet / Pascal RAULT

Crédits photos : Mission Locale

